

DEC110025DAJ

Décision donnant délégation de signature à M. Philippe WILLOQUET, délégué aux élections et secrétaire du conseil d'administration

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 100168DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la direction des affaires juridiques ;

Vu la décision n° 100246DAJ du 5 octobre 2010 portant nomination de M. Philippe WILLOQUET aux fonctions de délégué aux élections et secrétaire du conseil d'administration,

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation permanente est donnée à M. Philippe WILLOQUET, délégué aux élections et secrétaire du conseil d'administration, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, tous actes relatifs à l'organisation et à l'exécution des différentes consultations nationales des personnels de l'établissement, ou des personnels intéressés par les activités de l'établissement, dans le cadre des instances du CNRS et du comité national de la recherche scientifique.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le Président

Alain FUCHS